



CEMEA

L'ÉLAN FORMATION
GRAND EST



CFA
FORMAS

ANIMATION & SPORT



BPJEPS

Brevet Professionnel de la Jeunesse,
de l'Éducation Populaire et du Sport

SPÉCIALITÉ ANIMATEUR
MENTION "LOISIRS
TOUS PUBLICS"

Formation en alternance
du 02 mars 2020 au 18 juin 2021

QU'EST-CE QUE LE BPJEPS ?



Le Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et du Sport est un diplôme de niveau IV (équivalent BAC, BEATEP) reconnu au Répertoire National des Certifications Professionnelles. Il donne accès à des postes d'animateur et d'animatrice dans des structures socio-culturelles.

La personne titulaire d'un BPJEPS est un-e professionnel-le responsable, qui possède des compétences en animation, tant dans l'organisation d'activités que dans la sécurité et le bien-être des publics encadrés.

Formation en alternance, le BPJEPS s'articule selon un principe d'Unités Capitalisables qui favorisent un parcours individualisé. Il se décline en plusieurs spécialités, dont la mention "Loisirs Tous Publics".

INFORMATIONS PRATIQUES



Lieu de formation

Antenne de Lorraine des Ceméa Grand Est à Jarville-la-Malgrange.



Coût de la formation

6900 €, ce coût pouvant être pris en charge par Uniformation (qui gère le fond de formation des entreprises relevant de la branche professionnelle de l'animation) ou un autre OPCA. L'employeur peut également financer cette formation.



Nombre d'heures

616 h en centre de formation soit 5 à 10 jours par mois. Un calendrier prévisionnel peut être communiqué sur demande.



Dates de formation

**Du 02 mars 2020
au 18 juin 2021**

Date limite d'inscription : 06 janvier 2020
Épreuves de sélection : 03 février 2020

ORGANISATION DE LA FORMATION ⇒ 4 UNITÉS CAPITALISABLES (UC)

2 UC transversales quelle que soit la spécialité :

UC 1

Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure.

UC 2

Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure.

2 UC déclinées dans la mention "Loisirs Tous Publics" :

UC 3

Conduire une action d'animation dans le champ du "Loisirs Tous Publics" et de direction d'Accueil Collectif de Mineurs.

UC 4

Mobiliser les démarches d'éducation populaire pour mettre en œuvre des activités d'animation dans le champ du "Loisirs Tous Publics".



SPÉCIALITÉ "LOISIRS TOUS PUBLICS"

Les titulaires du BPJEPS "Loisirs Tous Publics" peuvent exercer les fonctions de direction d'Accueils Collectifs de Mineurs (Accueils de Loisirs Sans Hébergement et Séjours de Vacances) dans un cadre professionnel, soit plus de 80 jours par an et pour un effectif supérieur à 80 enfants.

OBJECTIFS DE LA FORMATION



- Comprendre et maîtriser l'environnement organisationnel, juridique et institutionnel dans lequel vous serez amené·e·s à intervenir.
- Connaître les différents publics : enfant, adolescent, adulte... que ce soit en termes de besoins, de capacités, d'intérêts propres ou de situation (économique, sociale, culturelle...).
- Acquérir des compétences, outils et méthodes de gestion réutilisables dans des projets d'animation.
 - Développer des compétences dans :
 - la participation active des publics à l'organisation de leurs loisirs,
 - la gestion d'un espace de loisirs et d'une équipe d'animation,
 - l'échange et la rencontre interculturelle,
 - la mise en œuvre d'activités dans le champ du Loisirs Tous Publics.

POUR LES CEMÉA...



Exercer les métiers de l'animation, c'est :

- participer à la transformation des personnes, des groupes et des organisations,
- favoriser le développement des liens sociaux,
- agir pour l'autonomie des personnes et des groupes,
- soutenir la transformation des dynamiques des territoires,
- contribuer au développement du bénévolat et de la vie associative,
- aider les personnes et les groupes à interroger leurs références, leurs habitudes, leurs représentations,
- acquérir une responsabilité sociale et politique.

La formation professionnelle, c'est :

- aider au développement d'une identité professionnelle et d'un projet professionnel,
- offrir un lieu de rencontre et de confrontation d'idées et de pratiques,
- mettre en œuvre des suivis personnalisés en lien avec des projets personnels de formation,
- utiliser des méthodes d'éducation active,
- valoriser le rôle du groupe de personnes en formation.

SUIVRE LA FORMATION EN APPRENTISSAGE



Il est possible pour les 18-31 ans (jusqu'à la veille des 31 ans) de suivre la formation BPJEPS dans le cadre d'un contrat d'apprentissage, avec le CFA Form'AS.

Le contrat d'apprentissage assure une prise en charge totale du coût de la formation. Il permet d'avoir le statut de salarié-e et de bénéficier d'une rémunération et d'avantages sociaux.

Pour toute information sur l'apprentissage :

CFA Form'AS

4 allée du Sommerhof

67200 Strasbourg

03.88.28.00.05

contact@form-as.fr

www.form-as.fr

The logo for CFA FORM'AS ANIMATION & SPORT. It features the text 'CFA FORM'AS' in blue and green, with a yellow and green square graphic to the right. Below it, 'ANIMATION & SPORT' is written in white on a dark blue background.

**CFA
FORM'AS**
ANIMATION & SPORT

CONDITIONS D'ACCÈS



Pour pouvoir vous inscrire en formation, vous devez être âgé-e d'au moins 18 ans au 1er jour de formation.

Vous devez également remplir les exigences préalables à l'entrée en formation :

- être titulaire du PSC1, de l'AFPS, du PSE1, du PSE2, de l'AFGSU 1 ou 2 ou du SST,
- pouvoir justifier d'une expérience d'animation auprès d'un groupe, professionnelle ou non professionnelle, d'une durée minimale de 200 heures, au moyen d'une attestation délivrée par la ou les structures d'accueil.



Certaines qualifications vous permettent d'être dispensé-e-s de cette attestation (BAFA, BAFD...). Pour plus de précisions, merci de nous contacter directement.

Une photocopie des justificatifs (photocopie de diplôme, certificat de scolarité, fiches de paie, attestation de travail ou de bénévolat etc.) **doit obligatoirement être jointe au dossier. Attention, le volume horaire doit apparaître sur les justificatifs.**



Ceméa Grand Est
Antenne de Lorraine
Résidence de la Tour Blanche
1 rue Charles Gounod
54140 Jarville-la-Malgrange
www.cemea-grandest.fr

Pour plus d'informations,
merci de contacter

Alison Kleibe
09 60 50 38 75
alison.kleibe@cemea-grandest.fr

INSCRIPTION

Le dossier d'inscription est téléchargeable et imprimable sur www.bpjeps-ltp.cemea-grandest.fr

Nous pouvons également vous fournir un dossier d'inscription par mail ou par voie postale.

Pour les personnes **souhaitant suivre la formation en apprentissage**, merci de bien vouloir vous pré-inscrire :
<https://formas67.ymag.cloud/index.php/preinscription/>

Une réunion d'information se tiendra
le 13 novembre 2019 et le 04 décembre 2019 à 14h
au siège de l'antenne de Lorraine
des Ceméa Grand Est

Date limite d'inscription : 06 janvier 2020

Les épreuves de sélection (écrit et oral)
auront lieu **lundi 03 février 2020**